



**Avant Programme**  
**Championnat de Tunisie Cavaliers Cadets - Chevaux**  
**Organisé par: La Fédération Tunisienne des Sports Equestres**  
**La Soukra**

Date : 08-09 Décembre 2012

Lieu : Centre National des Sports Equestres la Soukra.

**CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:**

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23<sup>e</sup> édition, à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 24<sup>e</sup> édition, à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2012
- Règlement vétérinaire, 12<sup>ème</sup> édition, à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**ORGANISATEUR :**

Fédération Tunisienne des Sports Equestres

Président: Aslam Jallouli

Trésorerie: Ridha Jemaii

Secrétariat: Thouraya Ayadi

**JURY DE TERRAIN :**

Président : Mr. Amor Aouida (JN)

Membres : Mr. Rabeh Ilahi (JN)      Mr. Lassed Rezguani (JN)      Mr. Qoraich El Kamel (JN)

Chef Steward : Mr. Mehdi Baroudi

Steward: Mr. Dhieddine Akremi, Mr. Khalil Boubahri, Mr. Rochdi Maalaoui

**CHEFS DE PISTE :**

Chef de Piste : Mr. Abdellatif Tounsi

Chef de Piste adjoint : Mr. Mehrez Timelli

**MEDECIN VÉTÉRINAIRE:** Dr Akram Ben Salah, Asma Ghrab

**MEDECIN DU CONCOURS :** Dr. Idriss Ben Souda

**MARECHAL FERRANT :** M. Ridha Badraoui

## PROGRAMME DU CONCOURS

### **SAMEDI 08 DECEMBRE 2012 :**

De 13h00 à 14h00: Visite vétérinaire pour les chevaux participants au **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS – CHEVAUX (Terrain de l'ASMT).**

14h45: Reconnaissance de la piste : 1<sup>ère</sup> manche **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS – CHEVAUX**

16h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 CSO\*\*\*\* (130 cm)

### **DIMANCHE 09 DECEMBRE 2012 :**

08h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : Epreuve d'initiation (60 cm)

10h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Epreuve préparatoire I cadets poneys (80 cm)

11h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : Epreuve Jeunes Chevaux (95 cm)

11h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO\* (105 cm)

13h30: Reconnaissance de la piste : 2<sup>ème</sup> manche **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS - CHEVAUX**

15h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 6: CSO\*\*\* (120 cm)

**Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E**

**et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.**

**N.B : Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.**

# SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

## **DEROULEMENT**

Extérieur

## **PISTE DU CONCOURS**

Dimensions : 65 x 80 m  
Nature : Sable

## **TERRAINS D'ECHAUFFEMENT**

Espace de Détente 1 : Dimensions : 30 x 65 m  
Nature : Sable  
Espace de Détente 2 : Dimensions : 40 x 80 m  
Nature : Sable

## **FICHES DE SECURITE :**

OLAF PETERSON

## **MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :**

TAG HEUER

## **ENGAGEMENTS :**

**Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : [www.ftse-tn.com](http://www.ftse-tn.com) avant jeudi 06 Décembre 2012 à minuit.**

- Date limite pour le règlement des engagements : **Vendredi 07 Décembre 2012 à 12h** au secrétariat de la FTSE La Soukra.
- Frais : 15 Dinars pour les épreuves initiation préparatoire et jeunes chevaux, 10 Dinars pour le second engagement.  
: 20 Dinars pour les épreuves CSO\*, CSO\*\*\* et CSO\*\*\*\*.  
: 30 Dinars pour le **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS - CHEVAUX**

**N.B : Les engagements terrain ne sont pas autorisés.**

## SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

### EPREUVE 1 : CSO \*\*\*\*

<u>Date et heure :</u>	Samedi 08 Décembre 2012 à 16h30
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	<b>Licence compétition</b>
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 7 ans et plus.
<u>Barème :</u>	Barème A au chrono avec barrage <b>(Art.238.2.2)</b>
<u>Vitesse :</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 130 cm
<u>Largeur :</u>	Max 140 cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe+ Médaille + 300
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 250
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 200
4 <sup>ème</sup>	Médaille + 150
5 <sup>ème</sup>	Médaille + 100
<b>Dotation Totale</b>	<b>1 000 Dinars</b>

### EPREUVE 2 : Initiation

<u>Date et heure :</u>	Dimanche 09 Décembre 2012 à 08h30
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	<b>Licence Initiation</b>
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux sauf jeunes chevaux
<u>Barème :</u>	Barème temps idéal <sup>(1)</sup>
<u>Vitesse :</u>	300 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 60 cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille
Du 2 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup>	Médaille
<b>Dotation Totale</b>	<b>Coupe + Médailles</b>

#### (1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base de laquelle le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est ajouté aux points de pénalité obtenus dans le parcours à raison d'un point de pénalité par seconde ou fraction de seconde.
- En cas d'égalité de points, le cavalier le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

### EPREUVE 3 : Préparatoire I

Date et heure : Dimanche 09 Décembre 2012 à 10h00  
Catégorie de Cavaliers : Cavaliers cadets (-14 ans) **Licence Qualification**  
Catégorie de Chevaux: Poneys  
Barème : Barème A avec chrono avec barrage (**Art.238.2.2**)  
Vitesse : 325 m/min  
Hauteur: Max 80 cm  
Largeur : Max 90 cm

Classement Poneys	
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille
Du 2 <sup>ème</sup> au 5 <sup>ème</sup>	Médaille

### EPREUVE 4 : Jeunes Chevaux

Date et heure : Dimanche 09 Décembre 2012 à 11h30  
Catégorie de Cavaliers: **Licence compétition**  
Catégorie de Chevaux: Jeunes Chevaux<sup>(2)</sup>  
Barème : Barème A sans Chrono sans barrage (**Art. 238.1.1**)  
Vitesse : 300 m/min  
Hauteur: Max 95 cm  
Largeur : Max 105 cm

**Dotation : une somme de 300 dinars sera répartie en parts égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute avec un plafond de 100 dinars / Cavalier**

**(2) Le règlement Jeunes chevaux est disponible sur le site de la FTSE.**

## EPREUVE 5 : CSO\*

<u>Date et heure :</u>	Dimanche 09 Décembre 2012 à 11h30
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	<b>Licence compétition, Qualification</b>
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus
<u>Barème :</u>	Barème A avec chrono avec Barrage (Art. 238.2.2)
<u>Vitesse :</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 105 cm
<u>Largeur :</u>	Max 115 cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille + 150
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 100
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 75
4 <sup>ème</sup>	Médaille + 50
5 <sup>ème</sup>	Médaille + 25
<b>Dotation Totale</b>	<b>400 Dinars</b>

## EPREUVE 6 : CSO \*\*\*

<u>Date et heure :</u>	Dimanche 09 Décembre 2012 à 15h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	<b>Licence compétition</b>
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus.
<u>Barème :</u>	Barème en deux phases à temps différé ( <b>Art.274.5.6</b> )
<u>Vitesse :</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 120 cm
<u>Largeur :</u>	Max 130 cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille + 200
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 150
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 100
4 <sup>ème</sup>	Médaille + 80
5 <sup>ème</sup>	Médaille + 70
<b>Dotation Totale</b>	<b>600 Dinars</b>

# Championnat de Tunisie Cavaliers Cadets - Chevaux

## **1<sup>ère</sup> Journée :**

Date et heure : Samedi 08 Décembre 2012 à 14h45  
Catégorie de Cavaliers : **Licence compétition, Qualification**  
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux sauf jeunes chevaux  
Barème : Barème A avec chrono avec Barrage (Art. 238.2.2)

**(Chrono et Barrage pour le classement de l'épreuve ; classement championnat cadets / Chevaux détaillé en annexe I).**

Vitesse : 325 m/min  
Hauteur: Max 90 cm  
Largeur : Max 100 cm

<b>Classement J1</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille
Du 2 <sup>ème</sup> au 5 <sup>ème</sup>	Médaille

## **2<sup>ème</sup> Journée :**

Date et heure : Dimanche 09 Décembre 2012 à 13h30  
Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification/Licence compétition**  
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux sauf jeunes chevaux  
Barème : Barème en 2 manches : 1<sup>ère</sup> manche sans chrono 2<sup>ème</sup> manche avec chrono (**Art. 273.3.3.2**)

**(Chrono pour classement de l'épreuve ; classement championnat cadets / Chevaux détaillé en annexe I).**

Vitesse : 325 m/min  
Hauteur: Max 95 cm  
Largeur : Max 105 cm

<b>Classement J2</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille
Du 2 <sup>ème</sup> au 5 <sup>ème</sup>	Médaille

# ANNEXE I

## Déroulement du CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS – CHEVAUX :

### Chevaux :

- Pour être autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – chevaux, les chevaux doivent subir avec succès une visite de contrôle vétérinaire. Les chevaux doivent être présentés à la visite vétérinaire avec leur carnet de vaccination à jour.
- Les chevaux autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – chevaux doivent mesurer plus de 1m49 au garrot (1m48 déferés)
- Un cheval ne peut participer qu'une seule fois au championnat de Tunisie Cadets– chevaux.

### Cavaliers :

- Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets– chevaux doivent être de nationalité tunisienne.
- Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets– chevaux sont les cavaliers dont l'année de naissance est égale ou postérieure à 1998.
- Un cavalier est autorisé à participer à un seul championnat pour une année (Les cavaliers cadets ont le droit de participer au championnat Cadets – Poneys et Chevaux)
- Un cavalier ne peut participer au championnat de Tunisie Cadets– chevaux qu'avec un seul cheval. Un cavalier peut participer avec plusieurs chevaux mais un seul cheval sera retenu pour le classement du championnat de Tunisie Cadets– chevaux. Le cavalier doit déclarer le cheval avec lequel il va participer au championnat de Tunisie Cadets– chevaux lors de la visite vétérinaire. Le cavalier doit monter en premier le cheval qui va compter pour le classement du championnat de Tunisie Cadets– chevaux dans toutes les épreuves du championnat de Tunisie Cadets– chevaux. En l'absence de déclaration faite par le responsable du club le premier cheval ayant été monté par le cavalier sera considéré comme cheval comptant pour le championnat

### Ordre de Passage :

- Pour la première journée et la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée du championnat : Tirage au sort.
- Pour la 2<sup>ème</sup> manche de la deuxième journée : ordre inverse du nombre de points cumulés lors de la première journée et de la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée. En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée sera conservé.
- Pour les cavaliers qui montent plusieurs chevaux, le cheval qui compte pour le championnat est monté en premier dans toutes les épreuves.
- Un couple éliminé dans la première journée du championnat peut participer au reste de la compétition. Il totalisera un score de 20 points en plus du nombre de points du dernier couple ayant terminé son parcours à l'issue de la 1<sup>ère</sup> journée. Les couples éliminés lors de la 1<sup>ère</sup> manche de la deuxième journée du championnat sont éliminés du championnat de Tunisie Cadets- chevaux et ne peuvent participer à la deuxième manche de la deuxième journée.

Classement : Est déclaré champion de Tunisie « Cadet – Chevaux » le couple qui cumule le moins de points après le déroulement de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> journée du championnat. En cas d'égalité de points une épreuve de barrage est organisée pour la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place du championnat.

### Dotations :

<b>Classement final</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe + Médaille +250
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 180
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 120
4 <sup>ème</sup>	80
5 <sup>ème</sup>	70
6 <sup>ème</sup>	50
7 <sup>ème</sup>	50
8 <sup>ème</sup>	50
9 <sup>ème</sup>	50
10 <sup>ème</sup>	50
<b>Dotation Totale</b>	<b>950 Dinars</b>

# ANNEXE II

## Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 DT et déposée auprès du président du Jury de terrain dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

## Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

## Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval à un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

## Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du Jury de terrain, le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au Secrétaire Général par le président du jury.

## Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du Délégué Vétérinaire (Président de la Commission Vétérinaire) et du Président du Jury.